

SAUVÉE !



Chère amie, cher ami,

Chaque fois que nous avons l'occasion de rendre sa liberté à une poule, je prends mieux conscience de la souffrance qu'elle a enduré en cage. Récemment, c'est Noisette, Maryse et Lola que nous avons pu sauver et confier à un refuge.

Leurs premiers pas à l'extérieur m'ont profondément émue. Complètement déplumées et affaiblies, elles ont tout de suite exploré leur nouvel environnement comme si elles l'avaient toujours attendu. Elles étaient enfin libres d'aller et venir pour satisfaire leur curiosité débordante. ●●●



25R

SOUTENIR L214 PAR UN DON

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux



Je soutiens L214 par **un don** :

20€ 60€ 120€ €

Par ce don, je deviens membre de L214 ou je prolonge mon adhésion.

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de mon don à l'ordre de L214. Je peux également réaliser mon don sur don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag, veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Association L214

CS20317

69 363

Lyon 08 Cedex

Déduction fiscale :
66% de vos dons à L214 sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.
Par exemple, après déduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûte que 17€.
Les reçus fiscaux sont envoyés au mois de mars de l'année suivant le don.



Elles n'avaient vécu que sur un sol grillagé, mais se sont spontanément mises à gratter la terre pour chercher leur nourriture. Elles n'avaient jamais vu le soleil, mais ont rapidement étendu leurs ailes pour profiter de sa chaleur. Quel plaisir de les voir vivre pleinement, tout simplement !

Lors de l'examen du projet de loi issu des États Généraux de l'Alimentation, au mois de mai, les députés avaient une occasion historique d'en finir avec les cages. Nous avons révélé 3 nouvelles enquêtes filmées la semaine précédant le vote, et avons même obtenu **le soutien public de Sophie Marceau, qui a expliqué face à la caméra les terribles conditions d'élevage des poules en cages**. Grâce à votre mobilisation et aux plus de 150 000 signatures obtenues, les médias se sont largement emparés du sujet. Malgré cela, l'amendement proposé pour abolir enfin cette pratique n'est pas passé. **Quel déni de démocratie : nous sommes 90 % à nous opposer à l'élevage en cage!**

Le pouvoir des lobbies, encore dénoncé fin août par Nicolas Hulot lors de sa démission du gouvernement, est écrasant. Néanmoins, cet épisode me permet d'être optimiste. Nous n'étions jamais passés si près de l'abolition d'une pratique portant atteinte aux animaux : **82 députés ont cosigné l'amendement pour mettre fin aux cages, du jamais vu!**

1. Sondage Yougov, février 2018.

Ensemble, nous avons le pouvoir de mettre les décideurs politiques face à leurs responsabilités. **En faisant un don aujourd'hui, vous nous permettez de continuer à agir pour faire entendre la voix des animaux partout où leurs intérêts doivent être défendus.**

Car nous n'avons pas attendu que les politiques se penchent sur la question : **grâce à notre travail continu, ce sont désormais plus de 100 grandes entreprises qui se sont engagées à ne plus utiliser d'œufs issus des élevages en batterie !**

Avec votre soutien, je sais qu'un jour plus aucun animal n'aura à subir une vie en cage. **Nous aiderez-vous à faire que ce jour arrive le plus tôt possible ?**

Bien à vous,

Brigitte Gothière

Co-fondatrice de L214



P.S. : Vos dons à L214 sont déductibles à 66 % de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Les dons réalisés en 2018 seront déductibles de l'impôt prélevé à la source en 2019, et donneront lieu à une restitution en septembre 2019.

Nous avons été ravis de vous faire connaître nos campagnes et actions grâce au L214 Mag. Sans nouvelles de votre part, nous allons cesser de vous l'envoyer pour ne pas vous déranger. Vous souhaitez continuer à être informé de l'actualité de L214 ? Dites-le nous grâce au coupon réponse ou par mail à don@L214.com ! À bientôt parmi nous!



25R

SOUTENIR RÉGULIÈREMENT L214

En choisissant le prélèvement automatique, vous nous rendez un immense service. Vous soutenez L214 de façon régulière en lui apportant les moyens d'agir pour les animaux et de continuer ses investigations, son travail de documentation et ses campagnes d'information.

Je soutiens l'action de L214 en faisant **tous les mois un don de :**

10€ 25€ 50€ €

Je souhaite que mon don soit prélevé :

le 5 du mois le 20 du mois

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

J'indique mes coordonnées ci-contre et renvoie ce mandat signé et accompagné d'un RIB. Je peux également remplir ce formulaire et renseigner mon IBAN directement sur don.L214.com

J'utilise la formule du prélèvement automatique. En signant ce formulaire de mandat, j'autorise L214 à envoyer des instructions à ma banque pour débitoer mon compte et j'autorise ma banque à prélever chaque mois la somme indiquée ci-dessus. J'ai bien noté que je deviens membre de L214 et que je recevrai en mars de l'année prochaine un reçu fiscal du montant total de mes versements. À tout moment, je suis entièrement libre de modifier mes prélèvements ou d'y mettre fin par courrier à L214, par email à don@L214.com ou par simple appel au 09 72 56 28 47.

MES COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

IBAN : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Signature (obligatoire) :

Association bénéficiaire : L214 /
N° National d'Émetteur : 553337